

Aide pour voter

Pour voter, il faut avoir créé son adresse professionnelle avec le NUMEN

Pour activer son compte électeur et donc voter, il faut avoir créé son adresse professionnelle composée sur le modèle : prenom.nom@ac-amiens.fr. C'est sur cette adresse que vous recevrez un message avec un lien qui vous permettra d'activer votre espace électeur. Pour créer votre adresse professionnelle, cliquez sur le lien ci-dessous où il vous sera demandé d'indiquer votre NUMEN et votre date de naissance

<https://portail.ac-amiens.fr/motdepasse/pertemdp.php>

Si vous avez déjà activé votre messagerie professionnelle (par exemple pour M@gistère) **mais que vous avez perdu le mot de passe** ; vous pouvez le récupérer à partir du lien ci-dessus (en indiquant votre NUMEN et votre date de naissance).

Pour aller sur son adresse professionnelle depuis n'importe quel ordinateur et activer son espace électeur

Pour accéder à son adresse professionnelle, il faut cliquer sur le lien ci-dessous

<https://bv.ac-amiens.fr/webmail/>

choisir entre SUN ou HORDE, peu importe **et utiliser les mêmes données que pour lprof (indiquer son nom d'utilisateur : pnom – initiale du prénom suivi du nom ainsi que son mot de passe)**.

En cas de problème, ne pas hésiter à vous connecter avec le lien

<https://portail.ac-amiens.fr/motdepasse/pertemdp.php>

pour retrouver le compte utilisateur ou le mot de passe de l'adresse professionnelle.

Important : il ne faut pas confondre la messagerie professionnelle - prenom.nom@ac-amiens.fr et lprof.

Pour activer son espace électeur

Aller sur <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>

Vous devrez indiquer votre adresse professionnelle prenom.nom@ac-amiens.fr et créer un mot de passe (votre mot de passe doit contenir au minimum 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre) à répéter 2 fois pour confirmation et **à noter impérativement** pour vous en souvenir. En cliquant sur « je crée mon compte » vous recevez un message sur votre boîte professionnelle avec un lien sur lequel il faut cliquer. Votre espace électeur est ainsi activé.

C'est également ce même lien <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login> qui permettra **de voter entre le 27 novembre (à partir de 10h) et le 4 décembre (jusqu'à 17h)** :

Important : pour voter, il faut :

1. **Le mot de passe créé lors de l'activation de l'espace électeur**

En cas de perte du mot de passe : il est possible de le récupérer :

<https://vote2014.education.gouv.fr/#/forgot-password>

2. **Les 16 numéros de l'identifiant reçu avec la notice de vote entre le 4 et le 13 novembre**

A tout moment, il est possible de récupérer son identifiant (en cas de perte ou de vol) dans son espace électeur, pour cela, il faut se rendre sur :

<https://vote2014.education.gouv.fr>

puis se connecter à son espace électeur (adresse professionnelle et mot de passe créés) et se rendre sur la partie n°3 – Mon identifiant électeur puis cliquer sur le lien correspondant (mot de passe égaré ou volé).

L'identifiant vous est ensuite envoyé soit sur votre numéro de portable personnel par SMS soit sur votre adresse mail personnelle.